



ELABORATION D'UN PROJET SOCIAL INTERCOMMUNAL

A l'échelle du territoire communautaire, on n'ignore plus les enjeux d'une politique sociale unifiée offrant sur le bassin de vie un égal accès de traitement, et des réponses qui font appel à des compétences complexes.

La CAPA propose à ses communes membres de réfléchir plus avant à la mise en place d'une démarche sociale intercommunale et au-delà à l'élaboration d'un projet social territorialisé. Cette réflexion doit être organisée, structurée, globale, transversale à tous les champs qui traversent les politiques sociales. Elle doit se fonder sur la connaissance fine du territoire, en croisant les perceptions, en ayant à l'esprit l'intérêt de décloisonner les pratiques institutionnelles, et surtout en considérant que les élus sont les maîtres d'ouvrage de la démarche.

Mairie-Conseils, émanation de la Caisse des dépôts, et l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale, associés dans une démarche d'appui et d'accompagnement auprès des collectivités territoriales et des EPCI, vont aider l'Agglomération et ses communes membres à exprimer leur propre lecture du territoire, à croiser les idées, à identifier les problèmes mais aussi les ressources sur lesquelles le projet social qui sera issu de ce travail pourra s'appuyer.

La première rencontre réunissant tous les Maires, leurs Conseillers Municipaux délégués aux questions sociales, ainsi que les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Ajaccio se tiendra ce jeudi 25 février 2016 à la CAPA en salle du Conseil Communautaire.